

# Commission permanente du comité de massif

- réunion du 4 septembre 2012 -

## Point d'étape sur le volet agriculture et agroalimentaire

Le groupe de travail « agriculture et agroalimentaire » qui s'est réuni le 19 mars 2012 a travaillé essentiellement à partir de l'étude stratégique « Pastoralisme, agriculture et territoires de montagne, vers une stratégie pyrénéenne partagée », menée sur deux ans par l'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées (ACAP) dans un partenariat large d'acteurs de l'agriculture, du pastoralisme et des territoires, complétée par une contribution de la mission agroalimentaire pyrénéenne de la CACG – MAAP et par le bilan à mi-parcours du Plan de Soutien à l'Économie Montagnarde établi par la DRAAF.

### 1. Les caractéristiques du secteur

L'agriculture des Pyrénées, à l'échelle de la zone massif, est une agriculture diversifiée dans laquelle prédomine l'élevage et qui est source de nombreuses productions de qualité. Si la tendance générale est à la diminution du nombre d'exploitations, ce chiffre dans les Pyrénées est voisin de la moyenne nationale (-22.5%) et est meilleur que ceux enregistrés dans des massifs des Alpes et du Jura. Néanmoins, les exploitations pastorales se maintiennent mieux que l'ensemble des exploitations agricoles (- 12.9 %). Outre l'enjeu économique agricole, son rôle fort sur le maintien du tissu économique et social des autres activités dont il est complémentaire est reconnu de tous, en particulier son lien avec le tourisme. Avec plus de 1 million d'hectares valorisés notamment par les espaces collectifs, son rôle territorial est essentiel car il contribue à la biodiversité du massif Pyrénéen, à son identité culturelle, à la qualité de ces paysages et à son attractivité.

Cependant, la production agricole manque de valeur ajoutée, les revenus sont faibles, l'âge moyen (50 ans) des exploitants, la faible taille de ces exploitations et les conditions de travail difficiles, laissent craindre l'étiollement du tissu agricole et agro-pastoral qui serait dommageable à l'ensemble du territoire.

### 2. le diagnostic

Le diagnostic agricole suivant, qui est partagé par l'ensemble des acteurs rencontrés, notamment à travers les réunions territoriales menées sur les 10 territoires échantillonnés des Pyrénées dans le cadre de l'étude stratégique ACAP, est proposé :

• **Des exploitations agricoles en difficulté** : viabilité économique faible, manque de main d'œuvre, perte de l'autonomie fourragère et mauvaise maîtrise du foncier (d'où l'importance stratégique des estives).

#### **Chiffres clés**

**13 096** exploitations agricoles  
( -23 % depuis 2000) ;

dont **5 243** exploitations  
pastorales (-12.9 %)

**8.4 %** des actifs du massif ;

Dont **60 %** d'élevage  
d'herbivores,

Plus de **1 million** de ruminants (-  
7% depuis 2000) ;

Des structures de petite taille de  
**29.5 ha** (contre 52.6 ha en  
France) ;

Une moyenne d'âge des  
exploitants de **50 ans** ;

**915 000 ha** de surfaces  
valorisées (- 6.8 %) ;

**54 produits** sous signe officiel de  
qualité

•Une **valorisation des produits et des services à développer** : un potentiel dans les productions à forte valeur ajoutée, la différenciation des produits, les nouvelles marques et nouveaux marchés (dont export), les filières à structurer collectivement.

•La question des **usages et de la gestion de l'espace** : nécessité d'un dialogue organisé, d'une reconnaissance de la multi-fonctionnalité des espaces et des aménités produites, et enfin de la protection et maîtrise du foncier.

Sur chacune de ces thématiques, les Pyrénéens ont exprimé leur volonté d'inscrire **l'innovation** comme une exigence indispensable dans un contexte de forte évolution (changement climatique, prix des intrants et des marchés, attentes sociétales...).

Ils ont souligné l'importance d'**une gouvernance à construire** afin de veiller au bon respect d'une politique agricole intégrée innovante à l'échelle du massif.

### **3. Les enjeux**

Le groupe de travail réuni le 19 mars 2012 vous propose de retenir trois enjeux pour lesquels de véritables opportunités restent à saisir à l'échelle des Pyrénées :

•**Installation et transmission** : accompagnement spécifique car plus complexe en montagne, références de modèles d'exploitation, travail sur le foncier .

•**Valorisation des produits et services** : démarches qualité, outils structurants (abattage, transformation), nouvelles marques et nouveaux marchés, développement commercial, structuration des filières collectives.

•**Usage et gestion de l'espace** : gestion des espaces pastoraux collectifs et investissements, préservation du foncier en fond de vallée, reconquête des zones intermédiaires.

### **4. Les propositions à la commission permanente :**

Il est proposé à la commission de ce prononcer sur les thèmes à retenir dans la convention de massif ainsi que sur les grands types actions et outils pour la mise en œuvre de cette convention.

Il est proposé de retenir à l'échelle du massif une stratégie sur les thématiques qui lui sont spécifiques, soit parce qu'elles ne sont pas traitées par ailleurs, soient parce qu'elles relèvent d'un enjeu particulier en termes de menaces ou de priorités.

#### **Les thématiques proposées sont :**

- le pastoralisme intégré,
- le foncier et l'installation en montagne,
- l'appui à l'émergence des filières et produits agricoles, agro alimentaires et agro touristiques de montagne.

#### **Le pastoralisme intégré :**

La pratique du pastoralisme collectif des espaces pastoraux est une force car elle contribue à améliorer la production agricole en valorisant les ressources naturelles dans des pratiques agricoles responsables, participant ainsi au maintien du patrimoine culturel et naturel des Pyrénées.

Les acteurs des Pyrénées ont souligné la réussite du Plan de Soutien à l'Economie de Montagne actuel à la fois dans son utilité, sa pertinence, et son efficacité (près de 400

emplois de gardien aidés, plus de 500 estives équipées) mais également dans sa gouvernance et dans les avancées stratégiques qu'elle a permis d'initier.

Maintenir le Plan de Soutien à l'Economie de Montagne actuel est **majeur**. Des points d'améliorations doivent y être apporté : plus de subsidiarité départementale pour mieux répondre à la diversité montagnarde pyrénéenne, une aide à la main d'œuvre des exploitations pastorales plus adaptée à leurs besoins et un soutien logistique pour son recrutement.

#### **Le foncier et l'installation en montagne :**

Le foncier est le facteur premier de la production agricole. Il revêt en montagne des enjeux accrus (faible taille des exploitations agricoles, tourisme, zonages environnementaux, urbanisation des fonds de vallées, zones intermédiaires). L'échelle territoriale y revêt un caractère majeur.

Accompagner l'aménagement foncier par une **animation territorialisée de projets** pour des opérations bien spécifiques tels que l'installation d'agriculteurs, les travaux collectifs (APF, ASA, ...), la mise en place de contrats territorialisés, des opérations territoriales de vallées, communes, zones intermédiaires est l'outil complémentaire aux dispositifs existants proposé.

#### **L'appui à l'émergence des filières et produits** (agricoles, agro alimentaires et agro touristiques de montagne) :

Enjeu économique essentiel, la fonction productive doit apporter davantage de valeur ajoutée aux Pyrénéens. Des filières de qualité renommées existent, mais prédominent les productions destinées à l'export avec des retombées économiques minimales. Si une bonne structuration des outils d'abattage est le préalable stratégique incontournable pour le développement des filières régionales et des circuits courts, **l'accompagnement des filières agricoles territorialisées** doit devenir prioritaire. Cet accompagnement doit permettre de structurer les démarches collectives, d'ancrer le produit avec son territoire et doit soutenir les nouvelles initiatives de transformation et de commercialisation.

De plus il est proposé de conduire l'agriculture pyrénéenne dans l'innovation et le portage de projets en dotant le massif d'un pôle de compétences et d'appui qui devra revêtir une dimension intersectorielle. Ce pôle de compétence pourrait comprendre les trois entités qui jouent un rôle majeur dans le développement agricole du massif en lien avec les autres structures pyrénéennes de développement :

- l'ACAP ,
- la MAAP,
- le Réseau Pastoral.

Il est enfin envisagé d'étudier la faisabilité de la mise en place **d'un fonds de crédits pyrénéen** abondé par les fonds européens et nationaux (Etat et collectivités) qui financerait sur les trois thématiques retenues des investissements agricoles ou agroalimentaires en complément des subventions existantes dont les critères ne répondent pas toujours aux réalités des besoins des agriculteurs de montagne.

Dans un souci d'améliorer l'efficacité de la politique agricole massif **quatre outils** sont proposés pour l'agriculture et l'agro alimentaire du massif des Pyrénées et qui pourrait constituer la trame du nouveau PSEM élargie :

<b>Nouveau PSEM élargi</b>	
<b>dispositifs proposés</b>	<b>types d'actions soutenues</b>
<b>Dispositif pastoralisme intégré</b>	conduite des troupeaux, aménagements pastoraux, études et animation pastorale, cabanes pastorales
<b>Dispositif d'appel à projets territoriaux pour le foncier, l'installation, les filières et les produits</b>	projets intégrés de filières ou de territoire: ingénierie, investissements, études, marchés, animation, médiation foncière... .
<b>Pôle de compétences et d'appui</b>	ingénierie de projet, veille, innovation, prospective, références, recherche et développement
<b>Fonds professionnel d'investissement</b>	pour les investissements matériels ou immatériels répondant aux objectifs agricoles pyrénéens à un taux préférentiel

Sous l'autorité du Préfet de massif, La DRAAF propose d'animer une instance de concertation pour la politique agricole du massif des Pyrénées en lien étroit avec le comité de massif.

Cette instance (regroupant Etat, collectivités, profession agricole,...) doit permettre d'assurer l'orientation et le suivi de ce futur programme. Elle constituerait un lieu d'échange et de débat sur la mise en œuvre des politiques publiques agricoles du massif. Elle rendrait compte de ces travaux et propositions au comité de massif.

Après approbation ou adaptation des propositions du sous groupe agriculture par le comité de massif du 18 septembre, la DRAAF propose de mettre en place un groupe de travail par dispositif proposé, en lien avec les groupes agriculture-agroalimentaire - forêt et cohérence et prospective.